

## Sécurité accrue du transport maritime



- Une mise à jour de la [Loi sur le pilotage](#) a été effectuée pour s'assurer que les pilotes maritimes qui contrôlent de grands navires dans les ports, détroits, lacs, rivières et autres voies navigables canadiennes possèdent une connaissance préalable des conditions locales.
- Des données sur le fond marin dans le Grands Lacs et le long du fleuve Saint-Laurent ont été recueillies pour améliorer les cartes de navigation afin d'aider les marins à naviguer en toute sécurité. De plus, 34 stations de surveillance de niveaux d'eau et des marées ont été remises à neuf.
- Le financement d'un projet a été accordé pour explorer les moyens pratiques, économiques, sécuritaires et durables sur le plan environnemental d'utiliser de nouveau ou de recycler tous les composants d'un bateau.
- Du soutien a été apporté aux équipes de recherche, aux météorologues et aux spécialistes du Centre de prévision météorologique et environnementale du Canada pour concevoir une technologie de pointe qui sera aussi utilisée par les intervenantes et intervenants d'urgence. Ce travail comprenait la prévision des conditions océaniques côtières, des vagues et des glaces pour les trois côtes du Canada. La technologie mise au point permet d'améliorer la capacité des intervenantes et intervenants à estimer la dérive des navires et à réagir aux changements locaux des conditions environnementales.

## Protection accrue des écosystèmes côtiers

- Des modifications ont été apportées à la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#) afin de mettre en œuvre des règles plus rigoureuses pour protéger les milieux marins et les espèces marines contre les effets du transport maritime.
- 604 heures de vol supplémentaires ont été effectuées avec l'aéronef de Transports Canada dans le cadre du [Programme national de surveillance aérienne](#) pour procéder à la surveillance et au suivi de la pollution marine.
- Des modèles ont été réalisés pour montrer le cycle complet de l'eau des Grands Lacs jusqu'à l'océan Atlantique, y compris la voie maritime du Saint-Laurent, afin d'aider les intervenantes et intervenants d'urgence à mieux prévoir la façon dont les hydrocarbures se déplaceraient dans ces cours d'eau.
- Plus de 40 épaves et navires abandonnés ont fait l'objet d'un enlèvement ou d'une évaluation dans les lacs et les rivières de l'Ontario, et la [Loi sur les épaves et les bâtiments abandonnés ou dangereux](#) a été établie afin de rendre illégal l'abandon d'un navire dans les eaux canadiennes.



## Amélioration de la prévention et de l'intervention en cas d'incidents maritimes



- Le Centre de commandement national de la Garde côtière canadienne à Ottawa a été fructueusement rendu opérationnel 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ainsi que plusieurs centres d'opérations régionales partout au Canada, afin d'améliorer la sensibilisation maritime, l'intervention environnementale et la capacité de recherche et de sauvetage.
- L'acquisition de 24 remorques servant à entreposer l'équipement de communication d'urgence et à intervenir en cas d'urgence a été effectuée auprès d'une entreprise de l'Ontario pour intervenir, partout au pays, en cas d'incidents impliquant le déversement d'hydrocarbures et d'autres incidents de contamination de l'environnement dans les eaux canadiennes. L'une de ces remorques sera affectée en Ontario.
- Les équipes d'intervention d'urgence du gouvernement fédéral situées en Ontario ont suivi la formation sur le Système de commandement en cas d'incident reconnu à l'échelle internationale ou la formation dans le centre de coordination d'urgence, ou les deux, pour améliorer la rapidité et l'efficacité des interventions en cas d'incident maritime.
- 134 sites éloignés des Services de communication et de trafic maritimes ont fait l'objet d'une modernisation, et 91 liaisons de secours ont été installées à l'échelle du pays, y compris celles en Ontario, pour couvrir de plus grandes zones et fournir des communications de plus grande qualité aux marins qui se trouvent dans les secteurs isolés.
- Un contrat a été octroyé pour la construction de 10 bateaux de sauvetage à Wheatley, en Ontario, pour aider à renforcer le milieu aquatique et les zones côtières dans tout le Canada.

## Collaboration sans précédent avec les communautés autochtones et côtières

- L'accès partagé au [système de sensibilisation accrue aux activités maritimes \(SAAM\)](#), une plateforme Web qui fournit des données sur la circulation maritime et l'environnement en temps quasi réel, a été accordé à quatre communautés autochtones de l'Ontario, afin d'aider à améliorer la sécurité maritime et la surveillance de l'environnement à l'échelle locale, ainsi que la protection et la gestion des activités liées aux voies navigables.
- Plus de 80 séances de mobilisation ont été tenues avec les peuples autochtones et les parties prenantes du secteur maritime dans la région pour élaborer, planifier ou mettre en œuvre des initiatives du Plan de protection des océans.
- Un soutien financier a été accordé aux chefs autochtones de l'Ontario, dans le cadre du [Programme de partenariat et de mobilisation des collectivités autochtones et locales](#), pour maintenir les capacités de participation et de partenariat en ce qui concerne les initiatives du Plan de protection des océans.
- Un partenariat a été établi avec quatre communautés autochtones dans la région des Grands Lacs pour embaucher une personne de ces communautés qui agira à titre d'agente ou agent de liaison maritime du Plan de protection des océans.
- Des fonds ont été versés à deux communautés autochtones côtières pour acheter des embarcations et de l'équipement de recherche et de sauvetage afin d'améliorer leur capacité en matière de sécurité maritime.

